ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 5 Mars 1967



Electrices, Electeurs !

En élisant votre député, vous faites deux choix

D'une part, **vous choisissez l'homme** que vous estimez le plus **capable** de vous représenter et de vous défendre auprès des **Pouvoirs publics.**

D'autre part, vous choisissez un homme qui est dans la **majorité ou dans l'opposition** et par là, vous décidez s'il faut **maintenir ou changer** la formation politique qui vous gouverne.

Sur le premier point : Le choix de l'Homme

vous me connaissez tous suffisamment pour savoir combien j'ai pris à cœur depuis tant d'années la défense des intérêts du Loiret et de notre circonscription.

Ayant gravi un à un tous les échelons de la vie publique locale, conseiller municipal, maire, conseiller général, avant d'être député en 1958, j'ai appris à connaître chaque **problème particulier,** avant de donner un point de vue **général.**

Ce patient travail m'a valu des appuis solides dans de multiples administrations près desquelles je puis intervenir pour vous quand cela est nécessaire.

Ainsi, une solution heureuse a pu être donnée à de multiples problèmes, et mes électeurs le savent.

En accord avec les Municipalités et le Conseil Général, j'ai contribué à l'obtention de **nombreux crédits,** à l'aboutissement **prioritaire de nombreux programmes qui transforment** petit à petit nos **conditions de vie :** zones industrielles, équipement sportif, enseignement, santé, voirie, téléphone, constructions de logements, etc...

Certes, nous n'avons pas encore réussi, pour l'instant dans tous nos projets, mais l'acquis est là et nous avons travaillé **main dans la main.**

J'AI AUJOURD'HUI 52 ANS et nous avons encore BEAUCOUP A FAIRE ENSEMBLE.

VOUS M'AVEZ MONTRÉ VOTRE CONFIANCE en m'élisant largement DES LE PREMIER TOUR en 1962.

JE PENSE AVOIR MERITÉ CETTE CONFIANCE et qu'elle me sera RENOUVELÉE dès le 5 MARS 1967.

Le second point concerne le choix de la formation politique qui gouvernera

La **Formation Gaulliste** gouverne depuis 1958. Seuls les électeurs de 30 ans ont voté sous la IVe République qui, avec 22 gouvernements et 700 ministres tiraillés par des partis rivaux, était incapable de résoudre les grands problèmes de la France moderne.

Sous la Ve République, le soutien populaire exprimé par 7 scrutins au suffrage universel a permis de confier au Gouvernement la tâche d'apporter au Pays :

- LA PAIX, LA DETENTE INTERNATIONALE ET UNE INDEPENDANCE REELLE MAIS CONSTRUCTIVE.
- UNE REFORME DE L'ETAT PERMETTANT, DANS LA STABILITE DES INSTITUTIONS, UNE POLITIQUE COHERENTE ET CONSTANTE DE PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL MARQUEE PAR :
  - l'équilibre du budget et la suppression de l'inflation, cet impôt caché,
  - l'aménagement de l'espace rural et l'amélioration des conditions de vie agricole,
  - un cinquième plan régionalisé et ouvrant l'Europe à nos produits du sol,
  - la réduction des zones de salaires et l'extension des avantages sociaux,
  - la réforme de l'enseignement et le développement de la formation professionnelle,
  - l'accession au logement par l'épargne et l'amélioration de l'habitat,
  - une progression de la femme dans la voie de l'égalité sociale.

Cette œuvre considérable s'est traduite par un important travail parlementaire.

Elle est encore insuffisante face à certaines injustices et à certains besoins.

Il faut plus que jamais pour la poursuivre une majorité et un Gouvernement alliant hardiesse, compétence et autorité.

Au sein de cette majorité qui s'est encore élargie pour ces élections, je demanderai :

A L'EXTERIEUR : l'accueil dans le Marché Commun de tous les pays acceptant le traité de Rome, seul moyen d'arriver dans le temps à une unification politique européenne.
Un accueil privilégié pour l'Angleterre, à condition pour elle de lever l'obstacle qu'elle y met : son objection aux règlements européens communs sur les produits agricoles.

A L'INTERIEUR : UNE POLITIQUE DES REVENUS et un DIALOGUE accru avec les TRAVAILLEURS,

- L'ORGANISATION DES MARCHES en faveur des PRODUCTIONS AGRICOLES,
- LA REVALORISATION de la FONCTION PUBLIQUE,
- UNE AIDE ECONOMIQUE ET SOCIALE ACCRUE AU SECTEUR DE L'ARTISANAT,
- LA DECONCENTRATION ADMINISTRATIVE et l'INITIATIVE locale,
- UNE FISCALITE PLUS JUSTE notamment dans les tranches de l'impôt sur le revenu,
- Une politique de PLEIN EMPLOI, de RECLASSEMENT PROFESSIONNEL et de PROMOTION de la JEUNESSE,
- et enfin un **vigoureux effort** dans le domaine de l'aide aux PERSONNES AGEES, aux ECONOMIQUEMENT FAIBLES et aux HANDICAPES.

L'opposition reste fondamentalement divisée. Additionnant pour le temps d'un scrutin des malveillances négatives, elle ne saurait s'unir positivement sur aucun des sujets essentiels.

POUR TOUTES CES RAISONS, **le 5 mars 1967,** VOUS FEREZ CONFIANCE, POUR LE CHOIX D'UNE MAJORITE à CEUX QUI ONT TRAVAILLE aux côtés du GENERAL DE GAULLE.

Pierre CHARIÉ

Député sortant
Candidat pour la Ve République
Conseiller général de Pithiviers
Maire d'Egry
Membre de la Commission de la Production
et des Echanges à l'Assemblée Nationale
Secrétaire du bureau du Conseil général
du Loiret
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39-40 et 40-45
Distinguished Service Order, Medal of Freedom, etc...

Suppléant :

Gaston GIRARD

Conseiller général d'Ouzouer-sur-Loire
Maire de Saint-Benoît-sur-Loire
Président de la Société du Marché d'Intérêt
National Orléans-Saran (S.O.M.I.N.O.S.)
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

IMP. RAYNAUD - PITHIVIERS